

Don à la Ville de Besançon de la part d'un Canadien, ancien stagiaire au Centre de Linguistique Appliquée de Besançon

M. l'Adjoint MAIRE, Rapporteur : Le Directeur du Centre de Linguistique Appliquée de Besançon, Jean-Pierre BÉCHAZ, a récemment adressé à la Ville de Besançon un courrier contenant un chèque de 100 € émanant d'un stagiaire séduit par les charmes de Besançon et les qualités de l'équipe du CLA.

Ce stagiaire canadien, Albert RAFLE, qui est originaire de Montréal et a suivi des cours durant l'été 2003, précise dans sa lettre :

«De nombreux travaux de restauration du patrimoine culturel de Besançon ont eu lieu cet été. Félicitations.

C'est avec plaisir que je joins à la présente cette humble contribution. Elle est faite en l'honneur des équipes pédagogique et administrative de la maîtrise F.L.E. - été 2003 au Centre de Linguistique Appliquée de Besançon.

J'emporte un agréable souvenir de Besançon, de la courtoisie et de l'accueil chaleureux des Bisontins».

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter le don de 100 € de ce Canadien et de l'affecter aux opérations qui seront réalisées dans le cadre des «Journées du Patrimoine 2004» compte tenu de l'intérêt porté par cette personne au patrimoine culturel bisontin.

En cas d'accord, la somme de 100 € sera inscrite en recettes au chapitre 92.324.7478 CS 41040 et en dépenses au chapitre 92.324.6042 CS 41040 par décision modificative au budget de l'exercice courant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 31 décembre 2003.